

RENATA FRITSCH-BOURNAZEL

*Les Forces armées  
et la « société socialiste avancée »*

Quatre mois après la promulgation de la nouvelle Constitution, les discours prononcés lors de la célébration solennelle du soixantième anniversaire des Forces armées soviétiques ont apporté des précisions sur le rôle que l'armée est censée remplir au sein de la société soviétique à l'époque actuelle. Le texte de la Constitution, adoptée le 7 octobre 1977 par le Soviet suprême (1), avait déjà mis en relief, par l'insertion d'un chapitre spécial sur la « Défense de la patrie socialiste », la place importante réservée à l'armée dans l'« Etat socialiste avancé » et son rôle indispensable dans la stratégie globale de l'URSS. Cette tendance générale se confirme par la lecture des discours d'anniversaire du 22 février 1978 (2) qui, tout en soulignant le principe de la subordination de l'armée au pouvoir civil, définissent clairement les responsabilités que les militaires sont appelés à assumer afin de seconder davantage le parti dans ses tâches de direction politique et idéologique.

*Les fondements institutionnels*

« La défense de la patrie socialiste », stipule la Constitution, « fait partie des fonctions les plus importantes de l'Etat et est l'affaire du peuple entier ». A ce titre, trois tâches essentielles sont assignées aux Forces armées de l'URSS, à savoir, « défendre les conquêtes socialistes, le travail pacifique du peuple soviétique, la souveraineté et l'intégrité

(1) *Pravda*, 8 octobre 1977. Voir également les commentaires de la Constitution par H. CARRÈRE D'ENCAUSSE et P. GÉLARD dans le dossier La nouvelle Constitution et les soixante ans du régime soviétique, in *Problèmes politiques et sociaux*, 23 décembre 1977, 326, pp. 4-38.

(2) *Pravda*, 23 février 1978.

territoriale de l'Etat ». Par conséquent, « le devoir des Forces armées devant le peuple » est « d'être toujours prêtes au combat de façon à pouvoir riposter immédiatement à n'importe quel agresseur » (art. 31). En contrepartie, l'Etat qui « assure la sécurité et la capacité de défense du pays prend l'engagement d'équiper l'armée de tout le nécessaire » (art. 32).

D'une manière générale, les questions « de la guerre et de la paix, la défense de la souveraineté, la protection des frontières d'Etat et du territoire de l'URSS, l'organisation de la défense et la direction des Forces armées de l'URSS » sont du ressort des « organes supérieurs du pouvoir d'Etat et de l'administration d'Etat » (art. 73), c'est-à-dire le Soviet suprême et son Présidium ainsi que le Conseil des Ministres. Par ailleurs, il est précisé que le Présidium du Soviet suprême « établit les grades militaires », « procède à la constitution du Conseil de la Défense de l'URSS et ratifie sa composition, nomme et relève le haut commandement des Forces armées de l'URSS » (art. 121).

Par rapport à la Constitution stalinienne de 1936, la Loi fondamentale de 1977 comporte plusieurs modifications. Tout d'abord le chapitre V relatif à la défense de la patrie socialiste, entièrement nouveau, définit de façon précise le rôle de l'armée dans la protection de l'ordre public et social sur le plan extérieur. Ensuite, le Présidium dispose de nouvelles attributions qui appartenaient auparavant au Soviet suprême, notamment en ce qui concerne le droit de créer un Conseil de la Défense nationale et d'en désigner les membres. Cette prérogative revêt une importance particulière du fait que depuis l'éviction de N. V. Podgorny, en mai 1977, Leonid Brejnev a été nommé président du Présidium du Soviet suprême. Enfin, ce cumul de fonctions au profit du secrétaire général du PCUS souligne de façon éclatante la place centrale qu'occupe le parti dans l'édifice constitutionnel actuel. En effet, si le texte de 1936 évoquait le parti parmi d'autres organisations sociales sans lui assigner de rôle privilégié (art. 126), la Constitution de 1977 aligne enfin le droit sur une pratique bien antérieure. « Le Parti communiste de l'Union soviétique », stipule l'article 6, placé en tête dans la partie consacrée aux fondements du régime politique, social et économique, « est la force qui dirige et oriente la société soviétique, c'est le noyau central de son système politique et de toutes organisations tant sociales que d'Etat. Le PCUS existe pour le peuple et est au service du peuple ».

A l'égard de l'armée, l'autorité prééminente que la Constitution confère au parti a d'ailleurs été étayée par plusieurs faits récents. Ainsi L. I. Brejnev, promu au grade de maréchal en 1976, est aussi le président du Conseil de la Défense de l'URSS. Par ailleurs, à la mort

du maréchal Gretchko, en avril 1976, pour la première fois depuis longtemps un « civil », bien que spécialiste des problèmes de défense et de l'industrie d'armements, a été nommé ministre de la Défense avant de devenir maréchal à son tour.

### *Traits spécifiques des Forces armées soviétiques*

A l'imbrication étroite des structures militaires et civiles au niveau de la décision et de l'organisation générale de la défense nationale correspondent des traits spécifiques de l'armée soviétique qui lui confèrent un certain rôle psychopolitique en dehors de sa vocation de force combattante. Depuis les origines, l'« Armée rouge ouvrière et paysanne » qui a été transformée, par un décret du Présidium du Soviet suprême en date du 27 février 1947, en armée nationale sous le nom de « Forces armées de l'Union soviétique », repose sur le principe du service militaire obligatoire.

« La défense de la patrie socialiste », dit la Constitution, « est le devoir sacré de tout citoyen de l'URSS » (art. 62), et le service militaire doit être considéré comme « un devoir d'honneur pour les citoyens soviétiques » (art. 63). Le mode de recrutement des Forces armées est défini par la Loi de conscription de 1967 (3) qui, d'après le rapport présenté par le ministre de la Défense d'alors, le maréchal Gretchko, reflète « le désir du parti de placer la défense nationale au centre de nos préoccupations à tous » (4). Le service actif est désormais de deux ans (au lieu de trois auparavant) pour les soldats et sergents de l'armée, des unités côtières, de l'aéronavale, des troupes de l'intérieur et garde-frontières. Il passe de quatre à trois ans pour les matelots et officiers mariniers des unités de base de la Marine nationale et des unités navales garde-frontières ainsi que pour les unités de forces stratégiques nucléaires. Enfin, il est ramené à un an pour les soldats, matelots, sergents et adjudants ou officiers mariniers, de l'armée, de la marine, des troupes de l'intérieur et garde-frontières ayant une formation supérieure (art. 13). Les jeunes Soviétiques sont recensés dans l'année de leurs 17 ans et incorporés dans l'année de leurs 18 ans (art. 10). Les Forces armées comptent actuellement près de 3 600 000 hommes, dont environ 2 000 000 d'hommes pour l'armée de terre, 400 000 hommes pour les forces aériennes, 480 000 pour la marine, 500 000 hommes pour la défense aérienne et à peu près 300 000 hommes pour les forces paramilitaires.

(3) *Pravda*, 13 octobre 1967.

(4) Rapport présenté à la 3<sup>e</sup> session du Soviet suprême, le 12 octobre 1967. *Pravda*, 13 octobre 1967.

La réduction de la durée du service actif, innovation importante en apparence seulement, est compensée dans la pratique par l'extension de la préparation militaire obligatoire à toutes les écoles secondaires du secteur civil, dans les classes de 9<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup>. S'il est d'usage d'incorporer la majeure partie des ruraux et des non-Russes, il subsiste encore une proportion importante de non-appelés sur l'effectif d'une classe. En revanche, l'instruction militaire de base imposée à tous les garçons à partir de l'âge de 16 ans (art. 17 de la Loi de conscription) correspond pleinement au vœu formulé par le maréchal Gretchko en 1967, à savoir « d'assurer la sécurité de l'Etat soviétique et de préparer toute la population à défendre militairement sa patrie socialiste » (5). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1968, tous ces jeunes sont ainsi astreints, avant leur incorporation, et durant deux ans, à deux cents heures d'instruction commune et à quatre-vingts d'instruction spécialisée, comprenant l'étude des règlements, de la terminologie et de l'histoire militaire ainsi que de la marche, du tir, du combat individuel et d'escouade.

Si l'instruction militaire de base dans les classes est assurée par un « directeur de l'instruction militaire », membre du corps enseignant de l'école et généralement officier en retraite, d'autres programmes plus techniques permettent aux jeunes d'arriver au service actif avec une spécialité militaire déjà acquise. C'est là le rôle de la plus vaste organisation bénévole de l'URSS, l'Association de Volontaires pour le soutien à l'armée, à l'aviation et à la marine (DOSAAF) (6), qui compte entre 40 et 60 millions de membres. Selon les chiffres donnés en 1974 par le général A. A. Epichev, directeur politique des Forces armées, et confirmés récemment par le ministre de la Défense, le maréchal D. I. Oustinov, un appelé sur trois arrive actuellement au service actif avec une des 2 000 spécialités militaires existant dans les Forces armées, grâce à la formation donnée par les instructeurs (militaires de réserve ou à la retraite) de la DOSAAF (7). L'importance de cette Association dans la vie des Soviétiques est encore renforcée par le fait qu'elle dispose d'un quasi-monopole pour développer les sports et préparer au permis de conduire et qu'elle prend une part active dans l'organisation des « Jeux Olympiques » militaires entre pays membres du pacte de Varsovie.

(5) *Ibid.*

(6) Voir W. E. ODOM, *The Soviet Volunteers : Modernization and Bureaucracy in a public mass organisation*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1973, pp. 58 et suiv. pour les origines historiques de l'instruction en masse par l'intermédiaire d'organisations de volontaires dont la première remonte à 1923.

(7) Voir *Krasnaïa Zvezda*, 1<sup>er</sup> juin 1974, pour la déclaration du général Epichev et *Pravda*, 23 février 1978 pour le rapport du maréchal Oustinov.

*L'armée au service du régime*

Dans un discours du 4 juin 1974, le maréchal Gretchko avait utilisé le terme « université du peuple » (8) en parlant du rôle des Forces armées soviétiques à l'époque actuelle. En février 1976, au XXV<sup>e</sup> Congrès du PCUS, L. I. Brejnev allait affirmer à son tour que les « idées du patriotisme soviétique et de l'internationalisme socialiste » doivent être transmises non seulement par le parti mais aussi par le truchement de l'« école de la nation » (9) qu'est l'armée. De même que le système scolaire en URSS est un instrument d'endocritinement qui a pour finalité de modeler la conscience collective conformément à l'idéologie officielle (10), le service militaire obligatoire constitue en effet un moyen privilégié d'assurer le conformisme social et politique des recrues ainsi que leur rectitude idéologique. Cependant, il faut bien voir qu'il ne s'agit pas là d'un monopole de l'armée mais d'un effort poursuivi en commun par les cadres militaires et civils, le parti restant le facteur d'intégration principal.

L'instruction politique et de parti du contingent est ainsi assurée par des officiers « politiques » qui figurent dans les tableaux d'effectifs jusqu'à l'échelon du bataillon inclus. L'emprise du parti sur le haut commandement et les Forces armées s'exerce d'une part à l'aide de la direction principale politique de l'armée et de la marine de guerre. Elle dépend organiquement du ministre de la Défense, mais reçoit ses directives d'action du secrétariat du Politburo du Comité central dont elle constitue la 17<sup>e</sup> section. Depuis 1962, la direction politique a le même chef en la personne du général d'armée A. A. Epichev (11) qui jadis fut ministre adjoint de l'Intérieur de Staline. Par ailleurs, le parti est présent de façon plus directe à tous les niveaux de l'armée, puisque plus de 80 % de tous les militaires et plus de 90 % des officiers sont également membres du PCUS.

D'un autre côté, cependant, l'autonomie des officiers de rang par rapport aux officiers politiques s'est accrue de façon sensible depuis la militarisation du corps des « commissaires politiques » en 1942. Désormais, le principe du « commandement unique » (*edinonatchalïe*) ne fait plus question et les rivalités entre le *Komandir* et le *politkom*

(8) *Krasnaïa Zvezda*, 5 juin 1974.

(9) *Pravda*, 25 février 1976.

(10) Sur le rôle du système éducatif, voir B. KERBLAY, *La société soviétique contemporaine*, Paris, Colin, 1977, pp. 145-166.

(11) Deux ouvrages récents du général Epichev traitent des problèmes spécifiques que pose le travail idéologique du parti dans les Forces armées. Voir A. A. EPICHEV, *Nekotorye voprosy ideologičeskoï raboty v sovietskikh vooroujënnykh silakh*, Moscou, 1975, et *Partiïa, organisator nachikh pobed*, Moscou, 1976.

qui avaient marqué l'histoire de l'Armée rouge dans l'entre-deux-guerres se sont estompées devant les nécessités techniques dictées par le fonctionnement d'une armée moderne. « Les organisations de parti de l'armée soviétique », précise l'article 65 du statut du PCUS, « mobilisent les effectifs militaires en vue de réaliser les tâches qu'implique la préparation militaire et politique, d'étudier les nouvelles armes et techniques, d'exécuter parfaitement leur devoir militaire, les ordres et les instructions de leurs chefs » (12).

Dans la conjoncture actuelle, le rôle éducateur dont l'armée soviétique est chargée revêt une importance particulière pour plusieurs raisons liées entre elles. Tout d'abord, dans le contexte de la politique de détente et de dialogue stratégique soviéto-américain, il est indispensable de combattre le danger d'un relâchement idéologique par une propagande patriotique susceptible de maintenir l'« image d'ennemi » nécessaire à l'effort de défense. Ensuite, la diffusion de l'instruction militaire par l'intermédiaire d'organismes non militaires comme la DOSAAF permet l'allocation de ressources très importantes à la défense sans que cela grève les budgets institutionnels. Enfin et surtout, le service militaire tel qu'il a été aménagé par la loi de 1967 est en rapport direct avec la structure sociale des Forces armées et avec le caractère pluri-ethnique de l'URSS.

Selon la Constitution de 1936, chaque République fédérée devait en principe avoir ses propres forces et son ministère de Défense (art. 18 b), mais cette disposition constitutionnelle — qui a disparu dans la Loi fondamentale du 7 octobre 1977 — n'avait jamais été appliquée. Depuis qu'en 1938 ont été supprimés les régiments recrutés sur une base nationale (13), l'armée soviétique est devenue au contraire un instrument privilégié de brassage des populations qui transcende les particularismes.

Ainsi, le service militaire joue un rôle formateur fondamental dans la modernisation du monde rural et dans l'adaptation des jeunes paysans à la civilisation urbaine. Il faut dire que l'incorporation dans l'armée a aussi exercé un attrait supplémentaire sur les jeunes ruraux puisqu'elle offrait aux jeunes recrues le fameux passeport intérieur qui les autorisait à quitter le village, mais indépendamment de ce fait le service militaire joue incontestablement un rôle non négligeable dans la socialisation de la jeunesse d'origine paysanne.

(12) Cité d'après M. LESAGE, Les institutions de l'URSS, *Documents d'études*, mars 1978, n° 102, p. 11.

(13) Durant la seconde guerre mondiale, on était partiellement revenu à des formations homogènes sur le plan national mais, dès la fin de la guerre, l'intégration complète des unités nationales est redevenue la règle.

Ce rôle de l'armée, facteur d'intégration, s'avère cependant plus difficile à réaliser face au renouveau des sentiments nationaux et religieux dans certaines Républiques non russes de l'Union soviétique. En évoquant les fonctions principales de l'armée « dans les conditions du socialisme avancé », le maréchal Oustinov avait insisté à nouveau, en février dernier, sur l'« union indestructible » des représentants « de toutes les classes et groupes sociaux, de toutes les nations et nationalités de notre grande patrie » qui doit se réaliser grâce à l'armée, « l'enfant bien-aimé du peuple soviétique pluri-ethnique » (14). Cette vocation des Forces armées, instrument privilégié de la cohésion interne de la société soviétique, risque cependant d'être contrecarrée dans une certaine mesure par l'évolution démographique récente. En raison de l'explosion démographique des peuples musulmans de l'Asie centrale et du Caucase, dont le taux d'accroissement pour la période 1959-1970 se situe autour de 50 %, tandis que celui des Russes est de 13 % (15), la majeure partie des recrues ne sera peut-être plus russe dans quelques années. Or, l'encadrement de l'armée soviétique est assuré essentiellement par des Russes. L'opposition entre les cadres russes et une troupe non russe peut ainsi devenir une source de conflits et rendre plus aléatoire le rôle intégrateur de l'armée si toutefois les effectifs sont maintenus à leur niveau actuel.

Si la Constitution place la défense des conquêtes socialistes en tête des tâches assignées aux Forces armées soviétiques à l'époque actuelle, le champ d'application de cette clause dépasse pourtant, dans l'esprit des responsables tant civils que militaires, le cadre de l'Etat soviétique, pour englober également les Etats socialistes de l'Est européen. La double nature de l'URSS, à la fois un Etat comme les autres, et en même temps un Etat différent, apparaît en effet très clairement à la lecture de la Constitution. Ainsi le chapitre IV, consacré à la politique extérieure, incorpore d'une part les principes d'Helsinki (art. 29), mais affirme aussi que l'URSS, « en tant que partie intégrante du système socialiste mondial, de la communauté socialiste, développe et renforce l'amitié, la coopération et l'entraide amicales avec les pays du socialisme sur la base du principe de l'internationalisme socialiste » (art. 30). Par conséquent, les Forces armées soviétiques — les allocutions du 60<sup>e</sup> anniversaire viennent de le réaffirmer avec vigueur — ont également vocation pour servir de facteur

(14) Rapport présenté à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire des Forces armées soviétiques, le 22 février 1978, *Pravda*, 23 février 1978.

(15) Voir sur ce problème le bilan des Forces et vulnérabilités de l'URSS présenté par H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, dans *Projet*, juillet-août 1977, 117, pp. 815-826.

d'intégration aux pays socialistes dans leur ensemble. Le renforcement récent des structures intégrées de l'organisation du pacte de Varsovie confirme d'ailleurs cette tendance générale qui vise à lier plus étroitement le modèle soviétique et la communauté socialiste.

#### *Le facteur militaire dans la stratégie globale de l'URSS*

Le rôle accru de l'armée soviétique se manifeste également par le fait que, depuis la chute de Khrouchtchev, les militaires accèdent plus largement aux postes élevés de la hiérarchie du pouvoir. Ainsi, en avril 1973, le maréchal Gretchko fut le premier militaire, depuis la disgrâce du maréchal Joukov en 1957, à accéder au Politburo. Il y entra même directement comme membre titulaire, sans avoir à accomplir le stage de suppléant, alors que son successeur au ministère de la Défense, D. F. Oustinov, en tant que civil responsable des problèmes de défense, était resté suppléant jusqu'au XXV<sup>e</sup> Congrès de février 1976, date à laquelle il fut promu membre titulaire. Si la présence du ministre de la Défense est ainsi assurée de façon continue depuis cinq ans, ce fait ne signifie cependant pas que le haut commandement constitue une véritable force autonome, voire un « groupe de pression » homogène face au parti. Il s'agit plutôt d'un processus d'intégration au cours duquel les militaires sont associés plus étroitement que par le passé à l'élaboration des décisions politiques et ne servent plus seulement d'instrument d'exécution, sans que pour autant ce poids accru des militaires dans la société soviétique signifie une abdication du pouvoir politique, détenu par le parti (16).

Par ailleurs, les vues des militaires ont aussi fini par prendre plus d'importance puisque la gamme des questions sur lesquelles le haut commandement doit être consulté s'est considérablement étendue au cours de la dernière décennie. Ainsi, la représentation des militaires au sein de la délégation soviétique lors des négociations sur les limitations des armements stratégiques (SALT I) — un tiers environ du total des délégués — offrait une certaine garantie pour que le point de vue des spécialistes s'y exprimât suffisamment (17). De même, la présence à la table des négociations du maréchal Ogarkov, premier vice-ministre de la Défense et chef d'état-major des Forces armées,

(16) Le concept de l'armée « groupe de pression » avait été défendu notamment par R. KOLKOWICZ, *The Military*, pp. 131-169, in H. G. SKILLING, F. GRIFFITHS, *Interest Groups in Soviet Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1971 et fut réfuté par W. E. ODOM dans le dossier sur *The Soviet Military*, in *Problems of Communism*, 1973, 5, pp. 12-26.

(17) Voir R. BOURNAZEL, L'Union soviétique et les SALT : La coexistence à l'heure de la parité stratégique, *Revue française de science politique*, août 1973, XXIII (4), pp. 836 et suiv.

lors de la rencontre entre les ministres des Affaires étrangères américain et soviétique d'avril dernier, doit être interprétée comme un nouveau signe de la volonté des dirigeants d'associer les chefs militaires à la responsabilité d'un éventuel accord avec les États-Unis. Le personnage d'Ogarkov symbolise d'ailleurs une certaine continuité puisqu'il avait déjà fait partie, en tant que spécialiste des problèmes de technologie militaire au sein de l'état-major général (18), de la première délégation soviétique aux SALT, à la fin des années 1960. Enfin, les militaires sont également concernés par les priorités nationales autres que l'équilibre stratégique soviéto-américain et contribuent probablement à la définition de l'attitude que le pouvoir doit adopter face à des problèmes aussi variés que la puissance nucléaire et conventionnelle de la Chine, la sécurité et la réduction des armements en Europe ou la présence militaire de l'URSS dans le Tiers Monde.

Dans son allocution pour le 60<sup>e</sup> anniversaire des Forces armées soviétiques (19), L. I. Brejnev développa à nouveau l'argument que les dirigeants de l'URSS invoquent constamment pour justifier leur politique militaire. Malgré des progrès indéniables accomplis depuis quelques années sur la voie de la détente, « le renforcement de la capacité de défense du pays » reste une tâche primordiale pour le Parti communiste et le Gouvernement tant que les « ennemis de la détente » ne renoncent pas à la course aux armements et menacent ainsi la sécurité de l'URSS. Or, la politique de détente menée par les dirigeants soviétiques depuis la fin des années 1960 va de pair avec un effort de surarmement sans précédent que de nombreux observateurs occidentaux voient avec une certaine inquiétude.

Si le thème du « danger soviétique » a ainsi réapparu dans les colonnes des journaux et les analyses des spécialistes, il convient néanmoins de voir l'effort de défense considérable fourni par l'Union soviétique sous plusieurs angles. En raison de l'accroissement constant de ses forces stratégiques, sa puissance navale et ses armements conventionnels, l'URSS apparaît sans doute comme une grande puissance capable de s'imposer face aux États-Unis. En même temps, il est probable que dans la perception des responsables tant civils que militaires, l'Union soviétique se présente également comme une « puissance menacée » en raison des vulnérabilités externes et internes évoquées plus haut. Ce fait fondamental rend extrêmement difficile

(18) Voir là-dessus l'étude de D. HOLLOWAY, *Technology and Political Decision in Soviet Armaments Policy*, *Journal of Peace Research*, 1974, 12, p. 260.

(19) *Pravda*, 23 février 1978.

l'appréciation des critères selon lesquels les dirigeants soviétiques fixent le seuil de « défense effective » indispensable à la sécurité de leur pays. Enfin et peut-être avant tout, la stratégie globale de l'URSS part de l'idée que la « corrélation des forces » (*sootnochenië sil*) entre les deux systèmes sociopolitiques opposés doit être progressivement modifiée en faveur des pays socialistes. C'est dans ce contexte que le facteur militaire apparaît comme une des données déterminantes qui permet en fin de compte d'atteindre des objectifs essentiellement politiques, en dehors de tout recours effectif à la force.

Ainsi, un consensus fondamental unit l'appareil du parti et les militaires de carrière dans la poursuite de buts communs. L'effort de défense soviétique, loin de résulter d'une pression de l'armée sur le pouvoir, fait partie intégrante des choix stratégiques et politiques effectués par les dirigeants. Les Forces armées sont à la fois une garantie essentielle de la sécurité de l'URSS, et un instrument important de la puissance soviétique à l'échelle mondiale. Tant que le pouvoir continue à considérer les crédits militaires comme prioritaires dans l'allocation des ressources et maintient la place élevée des militaires de carrière dans la hiérarchie du prestige social, l'armée apportera loyalement sa collaboration au parti et contribuera de façon déterminante à la stabilité interne et externe du système soviétique.